

**Assemblée générale**

Distr. générale
11 décembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 139 de l'ordre du jour

**Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies
pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental
et du Groupe d'appui de la police civile****Financement de l'Administration transitoire
des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja
et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

On trouvera dans le présent document le rapport sur l'exécution du budget de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et du Groupe d'appui de la police civile, pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. Dans sa résolution 52/244 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a décidé de réduire le crédit ouvert par sa résolution 51/153 B du 13 juin 1997 pour le fonctionnement de l'ATNUSO et du Groupe d'appui pendant cette période, le ramenant d'un montant brut de 275 344 900 dollars (montant net : 266 226 000 dollars) à un montant brut de 134 824 800 dollars (montant net : 129 235 900 dollars).

Le montant brut des dépenses pendant cette période s'est élevé à 119 577 500 dollars (montant net : 114 787 700 dollars), hors contributions volontaires en nature prévues au budget, d'un montant de 297 500 dollars, laissant un solde inutilisé de 15 247 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 14 448 200 dollars). Sur ce solde, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a approuvé l'engagement d'un montant brut de 553 400 dollars (montant net : 493 700 dollars) afin de mener à bien les tâches de liquidation.

Le solde inutilisé s'explique par le fait que des contingents militaires ont été rapatriés plus tôt que prévu, que des postes de personnel civil n'ont pas été pourvus et qu'on a pu puiser dans les stocks de pièces détachées et de fournitures.

Les mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre concernant le financement de l'ATNUSO et du Groupe d'appui sont présentées au paragraphe 17 du rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–8	3
II. Conditions d'exécution du budget	9–14	4
III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998	15–16	5
IV. Mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session	17	6
Annexes		
I. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : tableau récapitulatif		8
II. Renseignements complémentaires sur les principaux écarts		10
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998		14
A. Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental		14
B. Groupe d'appui de la police civile		16
IV. Montants répartis et dépenses effectives (période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998)		17

I. Introduction

1. Le Conseil de sécurité a créé l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) par sa résolution 1037 (1996) du 15 janvier 1996. Le mandat de l'ATNUSO a expiré le 15 janvier 1998, conformément à la résolution 1120 (1997) du Conseil de sécurité en date du 14 juillet 1997.
2. Par sa résolution 1145 (1997) du 19 décembre 1997, le Conseil de sécurité a créé le Groupe d'appui de la police civile pour une période unique de neuf mois, à compter du 16 janvier 1998. Par la même résolution, le Conseil a décidé que le Groupe d'appui assumerait la responsabilité du personnel de l'ATNUSO et du matériel appartenant à l'Organisation des Nations Unies dont elle aurait besoin pour exécuter son mandat.
3. Pour donner suite aux résolutions 1120 (1997) et 1145 (1997) du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a présenté, dans son rapport du 23 février 1998 (A/52/801), des prévisions de dépenses révisées relatives au fonctionnement de l'ATNUSO et du Groupe d'appui pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, dont le montant brut s'élevait à 139 213 300 dollars (montant net : 133 317 900 dollars), y compris des contributions volontaires en nature prévues au budget pour un montant de 297 500 dollars. Les ressources prévues devaient permettre d'assurer le fonctionnement de l'ATNUSO jusqu'à l'expiration de son mandat, le 15 janvier 1998, de mener à bien la liquidation de l'ATNUSO entre le 16 janvier et le 30 juin 1998 et d'assurer le fonctionnement du Groupe d'appui du 16 janvier au 30 juin 1998.
4. Sur la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/52/859, par. 25), l'Assemblée générale a décidé, par sa résolution 52/244 du 26 juin 1998, de ramener le crédit d'un montant brut de 275 344 900 dollars (montant net : 266 226 000 dollars) qu'elle avait ouvert par sa résolution 51/153 B du 13 juin 1997 à un montant brut de 134 824 800 dollars (montant net : 129 235 900 dollars), y compris 10 276 000 dollars destinés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Le montant du crédit a été réparti entre les États Membres. Par la même résolution, l'Assemblée a décidé de continuer d'utiliser le compte spécial de l'ATNUSO pour le Groupe d'appui de la police civile, à compter du 16 janvier 1998.
5. L'Assemblée générale ayant donc décidé que le compte spécial de l'ANUTSO, qu'elle avait créé par sa résolution 50/242 du 7 juin 1996, serait utilisé, à compter du 16 janvier 1998, pour comptabiliser les recettes et les dépenses du Groupe d'appui, il est proposé d'appliquer également au Groupe d'appui les arrangements spéciaux qu'elle a approuvés dans sa résolution 51/153 B concernant l'application, dans le cas de l'ATNUSO, de l'article IV du Règlement financier de l'Organisation, arrangements en vertu desquels les crédits requis pour régler les sommes dues aux gouvernements seront maintenus au-delà de la durée prévue aux articles 4.3 et 4.4 du Règlement financier, selon les modalités énoncées dans l'annexe à ladite résolution.
6. Dans une lettre datée du 20 juillet 1998, le Contrôleur a fait savoir au Président du Comité consultatif que la liquidation de l'ATNUSO avait été retardée dans les domaines de l'administration, de la logistique et du génie car le personnel déployé avait été moins nombreux que prévu. Il faudrait donc 42 mois de travail supplémentaires (24 de personnel international et 18 de personnel local) dans la zone de la mission entre le 1er juillet et le 30 novembre 1998, ainsi que 12 mois de travail (de personnel international) au Siège entre le 1er décembre 1998 et le 28 février 1999, pour accomplir les tâches suivantes : nettoyage et remise en état du lieu où se tenaient les ventes aux enchères, remise de l'aéroport de Klisa aux autorités croates après le retrait définitif de tout le matériel des Nations Unies, travaux

de réparation et de remise en état, clôture des comptes, achèvement de la classification des articles en stock et de la liquidation des biens. Le Contrôleur proposait d'utiliser les crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 pour couvrir ces dépenses supplémentaires, dont le montant brut était estimé à 553 400 dollars (montant net : 493 700 dollars).

7. Dans une lettre datée du 31 juillet 1998, le Président du Comité consultatif a informé le Secrétaire général que le Comité avait accédé à cette demande.

8. Enfin, il faudra financer dans la limite des crédits ouverts pour la période terminée le 30 juin 1998 une dépense non prévue au budget, d'un montant de 47 800 dollars, afin que le Comité des commissaires aux comptes puisse procéder à la vérification finale des comptes de l'ATNUSO.

II. Conditions d'exécution du budget

9. On trouvera des informations concernant les activités de l'ATNUSO et du Groupe d'appui et la situation sur le terrain pendant la période considérée dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité datés du 23 juin 1997 (S/1997/487), du 2 octobre 1997 (S/1997/767), du 4 décembre 1997 (S/1997/953), du 22 janvier 1998 (S/1998/59) et du 11 juin 1998 (S/1998/500).

10. Dans sa résolution 1120 (1997), le Conseil de sécurité a approuvé le plan de retrait de l'ATNUSO présenté par le Secrétaire général dans son rapport du 23 juin 1997. Dans sa résolution 1145 (1997), ayant noté que le mandat de l'ANUTSO prendrait fin le 15 janvier 1998, il a décidé de créer le Groupe d'appui et de le charger d'assurer la poursuite de la surveillance du comportement de la police croate dans la région du Danube, particulièrement en ce qui concerne le retour des personnes déplacées.

11. La bonne exécution des mandats politiques de l'Administration transitoire et le climat de stabilité et de sécurité qu'elle a créé ont facilité la gestion et l'utilisation des ressources de la mission. Le solde inutilisé de 1,9 million de dollars au titre des dépenses afférentes au personnel militaire s'explique en grande partie par le rapatriement accéléré des contingents en janvier et en février 1998, le coût réduit des rations et l'utilisation de barges et des moyens de transport de l'ATNUSO pour le rapatriement du personnel militaire.

12. Le tableau d'effectifs du personnel international fait apparaître un taux de vacance de postes de 7,8 % en moyenne. Il était prévu de pourvoir une grande partie des postes du Groupe d'appui en y transférant du personnel de l'ATNUSO mais il a fallu plus de temps que prévu pour trouver des fonctionnaires d'administration disponibles et organiser leur transfert – car il fallait aussi procéder à la liquidation de l'ATNUSO, qui a duré plus longtemps que prévu (voir par. 6 ci-dessus).

13. La mise en commun des ressources civiles et militaires et le partage des tâches ont permis de réaliser des économies substantielles à la rubrique Aménagement et rénovation des locaux. Grâce à une étroite coordination entre les unités du génie et les membres des contingents, les camps militaires ont pu être fermés ou réaménagés plus rapidement. En utilisant des barges ou ses propres moyens pour transporter le matériel appartenant à l'ONU à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, la Mission a réalisé des économies importantes au titre du fret. L'utilisation de conteneurs pliables pour les transferts entre missions a permis de réduire de 25 % le volume des blocs d'hébergement et de 50 % celui des blocs cantines et réfectoires. On a aussi économisé les frais de transit, en utilisant les services du personnel en poste.

14. En vue de la liquidation des biens appartenant à l'ONU, la Mission a organisé une vente aux enchères internationale qui a rapporté 1,6 million de dollars en chiffres nets (pour du matériel dont la valeur résiduelle était estimée à 7,2 millions de dollars).

III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

15. Comme indiqué dans le tableau 1 ci-après, les crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 pour le fonctionnement de l'ATNUSO et du Groupe d'appui s'élevaient à 134 824 800 dollars en chiffre brut (montant net : 129 235 900 dollars), et les dépenses se sont élevées à 119 577 500 dollars en chiffre brut (montant net : 114 787 700 dollars), y compris des engagements non réglés d'un montant de 27 681 900 dollars. Le solde inutilisé d'un montant brut de 15 247 300 dollars (montant net : 14 448 200 dollars) représente 11 % du montant brut des crédits ouverts. On trouvera à l'annexe I au présent rapport des informations par rubrique budgétaire sur l'exécution du budget pendant la période considérée, et à l'annexe II des renseignements complémentaires sur les principaux écarts. L'annexe IV présente sous forme de graphique les montants répartis et les dépenses effectives, par grande catégorie budgétaire.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses effectives
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	41 885,5	39 951,8	1 933,7
Personnel civil	53 433,3	47 947,1	5 486,2
Dépenses opérationnelles	23 747,1	14 922,5	8 824,6
Autres programmes	191,5	213,8	(22,3)
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	1 774,0	(1 774,0)
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	10 276,0	10 276,0	–
Contributions du personnel	5 588,9	4 789,8	799,1
Total	135 122,3	119 875,0	15 247,3
Recettes provenant des contributions du personnel	(5 588,9)	(4 789,9)	(799,1)
Contributions volontaires en nature budgétisées	(297,5)	(297,5)	–
Montant brut des ressources nécessaires	134 824,8	119 577,5	15 247,3
Montant net des ressources nécessaires	129 235,9	114 787,7	14 448,2

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écart</i>
Contributions volontaires en nature non budgétisées ^b	489,6	489,6	–
Total des ressources	129 725,5	115 277,3	14 448,2

^a Y compris des engagements non réglés d'un montant de 27 681 900 dollars.

^b Huit fonctionnaires ont été détachés à titre gracieux par les gouvernements des pays suivants : Belgique, France, Suède et États-Unis d'Amérique. Ils ont été rapatriés, en janvier 1998, à l'expiration du mandat de l'ATNUSO.

16. On trouvera des renseignements sur le déploiement du personnel militaire et civil pendant la période considérée dans le tableau 2 et des données plus détaillées figurent à l'annexe III.

Tableau 2

Effectifs autorisés, effectifs déployés et taux de vacance de postes du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Effectif déployé (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
ATNUSO			
Observateurs militaires	100	92	8,0
Contingents	1 227	1 180	4,0
Police civile	408	367	10,0
Personnel international	244	230	6,0
Personnel local	365	346	5,0
Volontaires des Nations Unies	56	49	11,0
Groupe d'appui			
Police civile	180	180	–
Personnel international	52	47	9,6
Personnel local	165	157	4,8

IV. Mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session

17. Les mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre en ce qui concerne le financement de l'ATNUSO et du Groupe d'appui de la police civile sont les suivantes :

a) Autoriser le Secrétaire général à utiliser un montant brut de 601 200 dollars (montant net : 541 500 dollars) provenant des crédits ouverts pour la période terminée le 30 juin 1998 pour financer l'achèvement de la liquidation de la mission et la vérification finale des comptes, ce montant comprenant le montant brut de 553 400 dollars (montant net : 493 700 dollars) que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a déjà approuvé pour les opérations de liquidation;

b) Se prononcer sur la façon de disposer du solde inutilisé de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, soit un montant brut de 14 646 100 dollars (montant net : 13 906 700 dollars);

c) Décider d'appliquer au Groupe d'appui les arrangements spéciaux qu'elle a approuvés pour l'ATNUSO dans sa résolution 51/153 B concernant l'application de l'article IV du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies (comme indiqué au paragraphe 5 plus haut).

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (1-3)
	Montant réparti	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écart
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	2 243,4	–	2 076,6	166,8
2. Contingents	21 387,2	–	19 620,3	1 766,9
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	17 500,0	–	17 500,0	–
b) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	754,9	–	754,9	–
Total partiel, rubrique 3	18 254,9	–	18 254,9	–
Total, catégorie I	41 885,5	–	39 951,8	1 933,7
II. Personnel civil				
1. Police civile	11 598,5	–	10 869,0	729,5
2. Personnel international et personnel local	39 961,1	–	35 460,8	4 500,3
3. Personnel contractuel international	–	–	–	–
4. Volontaires des Nations Unies	1 873,7	–	1 617,3	256,4
5. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
6. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Total, catégorie II	54 433,3	–	47 947,1	5 486,2
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	6 048,6	313,9	4 161,9	1 886,7
2. Remise en état des infrastructures	–	–	–	–
3. Transports	5 644,3	–	2 827,6	2 816,7
4. Opérations aériennes ^a	1 527,8	–	825,8	702,0
5. Opérations navales	–	–	–	–
6. Transmissions	1 489,2	7,7	705,3	783,9
7. Matériel divers	450,0	18,8	166,2	283,8
8. Fournitures et services	2 035,8	–	1 801,7	234,1
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	4 800,0	–	3 189,9	1 610,1
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	1 751,4	–	1 244,1	507,3
Total partiel, rubrique 9	6 551,4	–	4 434,0	2 117,4
Total, catégorie III	23 747,1	340,4	14 922,5	8 824,6

	(1)	(2)	(3)	(4) = (1-3)
	Montant réparti	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écart
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	152,2	–	68,5	83,7
3. Programmes de formation	28,0	–	11,8	16,2
4. Programmes de déminage	11,3	–	133,5	(122,2)
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	191,5	–	213,8	(22,3)
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	–	–	1 774,0	(1 774,0)
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	10 276,0	–	10 276,0	–
VII. Contributions du personnel	5 588,9	–	4 789,8	799,1
Total, catégories I à VII	135 122,3	340,4	119 875,0	15 247,3
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(5 588,9)	–	(4 789,8)	(799,1)
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	(297,5)	–	(297,5)	–
Total, catégories VIII et IX	(5 886,4)	–	(5 087,3)	(799,1)
Total brut	134 824,8	340,4	119 577,5	15 247,3 ^b
Total net	129 235,9	340,4	114 787,7	14 488,2 ^b
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	489,6	–	489,6	– ^c
Total des ressources	129 725,5	340,4	115 277,3	14 448,2

^a Y compris des contributions volontaires en nature budgétisées.

^b Ces montants ont été ramenés à un montant brut de 14 646 100 dollars et un montant net de 13 906 700 dollars, compte tenu des dépenses correspondant aux opérations de liquidation et à la vérification finale des comptes.

^c Huit personnes détachées auprès de l'Organisation à titre gracieux par les Gouvernements belge, français et suédois et par le Gouvernement des États-Unis, qui ont été rapatriés en janvier 1998 lorsque l'ATNUSO a été dissoute.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

Montant réparti : 41 885 500 dollars; dépenses : 39 951 800 dollars; écart : 1 933 700 dollars

1. Le solde inutilisé de 1 933 700 dollars enregistré aux rubriques Observateurs militaires (166 800 dollars) et Contingents (1 766 900 dollars) s'explique essentiellement par l'accélération du rapatriement des militaires. D'autres économies ont été réalisées à la rubrique Voyages, car, dans une large mesure, la Mission a assuré par ses propres moyens le transport des contingents dans leur pays ou à leur port d'embarquement. D'autre part, avant d'arrêter les comptes, on a examiné de plus près les dépenses effectivement engagées pour payer les excédents de bagages des observateurs militaires, et l'annulation des montants inutilisés a fait tomber le coût moyen du voyage de 2 227 à 1 454 dollars. Autre source d'économie, le coût réel des rations s'est établi à 5,53 dollars par personne en moyenne, contre 6 dollars prévus au budget.

Personnel civil

Montant réparti : 53 433 300 dollars; dépenses : 47 947 100 dollars; écart : 5 486 200 dollars

2. Le solde inutilisé (5 486 200 dollars) se décompose comme suit. Police civile : 729 500 dollars; personnel international et personnel local : 4 500 300 dollars; Volontaires des Nations Unies : 256 400 dollars.

Police civile

Montant réparti : 11 598 500 dollars; dépenses : 10 869 000 dollars; écart : 729 500 dollars

3. Les dépenses relatives à la police civile ont été moins élevées que prévu, du fait que le rapatriement du personnel a été accéléré et que le coût des voyages avait été surestimé, d'où un solde inutilisé de 729 500 dollars. Autres éléments expliquant cette économie : un certain nombre de membres de la police civile ont préféré regagner leur pays dans des véhicules privés, ce qui a coûté moins cher, et un examen détaillé des dépenses effectivement engagées pour payer des excédents de bagages a conduit à annuler les montants inutilisés, ce qui a eu pour effet de réduire les frais de voyage.

Personnel international et personnel local

Montant réparti : 39 961 100 dollars; dépenses : 35 460 800 dollars; écart : 4 500 300 dollars

4. La principale cause de l'économie de 4 500 300 dollars est le fait que l'effectif déployé du personnel d'appui a été réduit en raison du rapatriement accéléré des militaires.

5. De plus, les dépenses relatives aux traitements du personnel international ont été moins élevées que les estimations du fait que certains postes ont été occupés par des personnes appartenant à une classe inférieure à celle prévue au budget. En outre, certains chefs de section ont été réaffectés au démarrage de la Mission des Nations Unies en République

centrafricaine, début avril 1998. Le taux de vacance de postes pour l'ensemble du personnel international s'est établi à 6 % pour l'ATNUSO et 10 % pour le Groupe d'appui. Aux économies dues aux postes restés vacants s'ajoutent celles réalisées au titre des dépenses communes de personnel, certains fonctionnaires n'ayant pas fait valoir leur droit au congé dans les foyers ou au voyage de visite familiale pendant la période considérée. Enfin, le fait que le personnel international effectivement déployé a été moins nombreux que prévu a aussi permis de réaliser des économies au titre de l'indemnité de subsistance (missions).

Volontaires des Nations Unies

Montant réparti : 1 837 700 dollars; dépenses : 1 617 300 dollars; écart : 256 400 dollars

6. Le solde inutilisé de 256 400 dollars s'explique par la réduction du nombre de mois de travail pendant le retrait de l'ATNUSO, comme le montre l'annexe III.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 23 747 100 dollars; dépenses : 14 922 500 dollars; écart : 8 824 600 dollars

7. Le solde inutilisé de 8 824 600 dollars se répartit comme suit. Locaux/hébergement : 1 886 700 dollars; Transports : 2 816 700 dollars; Opérations aériennes : 702 000 dollars; Transmissions : 783 900 dollars; Matériel divers : 283 800 dollars; Fournitures et services : 234 100 dollars; Transport du matériel appartenant aux contingents : 1 610 100 dollars; Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées : 507 300 dollars.

Locaux/hébergement

Montant réparti : 6 048 600 dollars; dépenses : 4 161 900 dollars; écart : 1 886 700 dollars

8. Le solde inutilisé de 1 886 700 dollars s'explique par la fermeture anticipée des camps militaires et par la rapidité avec laquelle le matériel appartenant à l'ONU a été transféré au camp de Klisa, ainsi que par le fait que des fournitures d'entretien ont pu être prélevées sur le stock existant.

Transports

Montant réparti : 5 644 600 dollars; dépenses : 2 827 600 dollars; écart : 2 816 700 dollars

9. Le solde inutilisé de 2 816 700 dollars s'explique par le fait que le nombre de véhicules effectivement déployés a été plus faible en raison du retrait de la mission, que des pièces de rechange et des fournitures ont pu être prélevées sur les stocks existants et que des pièces réutilisables ont été prélevées sur certains véhicules passés par profits et pertes.

Opérations aériennes

Montant réparti : 1 527 800 dollars; dépenses : 825 800 dollars; écart : 702 000 dollars

10. Le solde inutilisé de 702 000 dollars se décompose comme suit. Hélicoptères : 362 100 dollars; Avions : 6 600 dollars; Indemnité de subsistance des équipages : 250 000 dollars; Autres dépenses : 83 300 dollars.

11. En ce qui concerne les hélicoptères, le solde inutilisé de 362 100 dollars est dû au fait que les heures de vol ont été moins nombreuses (443,6) que prévu au budget (584) et que les dépenses connexes, d'un montant de 163 075 dollars, ont été imputées sur les engagements des exercices antérieurs.

12. Le montant de 309 000 dollars prévu pour l'indemnité de subsistance comprenait 79 000 dollars pour quatre membres de l'équipage pendant 195 jours chacun à 105 dollars par jour et par personne, et 230 000 dollars pour le règlement de demandes d'indemnité se rapportant à l'exercice précédent. Le solde inutilisé de 250 000 dollars tient au fait qu'aucune demande portant sur l'exercice précédent n'a été reçue, et que l'indemnité n'a été versée que pour 142 jours au cours de l'exercice considéré.

Transmissions

Montant réparti : 1 489 200 dollars; dépenses : 705 300 dollars; écart : 783 900 dollars

13. Le solde inutilisé de 783 900 dollars s'explique par des besoins réduits en matière de pièces de rechange et par une moindre utilisation des réseaux commerciaux par rapport à ce qui était attendu au moment de l'établissement des prévisions révisées.

Matériel divers

Montant réparti : 450 000 dollars; dépenses : 166 200 dollars; écart : 283 800 dollars

14. L'économie de 283 800 dollars tient essentiellement au fait que les besoins ont été moindres que prévu pour ce qui est des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien.

Fournitures et services

Montant réparti : 2 035 800 dollars; dépenses : 1 801 700 dollars; écart : 234 100 dollars

15. La principale explication du solde inutilisé de 234 100 dollars est que des fournitures ont pu être prélevées sur les stocks existants.

Fret aérien et de surface

Montant réparti : 6 551 400 dollars; dépenses : 4 434 000 dollars; écart : 2 117 400 dollars

16. Le solde inutilisé de 2 117 400 dollars s'explique principalement par l'utilisation des camions de gros tonnage et des péniches de l'ATNUSO pour le rapatriement du matériel appartenant aux contingents et par l'utilisation du personnel et des camions de la Mission pour envoyer le matériel appartenant à l'ONU à la Base de soutien logistique de Brindisi. Il convient de noter qu'au voyage retour de Brindisi à Klisa les convois ont apporté du matériel de la Base qui avait déjà été passé par profits et pertes et qui a été vendu à la vente aux enchères internationale où était écoulé le matériel de l'ATNUSO.

Autres programmes

Montant réparti : 191 500 dollars; dépenses : 213 800 dollars; écart : (22 300) dollars

17. Le dépassement global de 22 300 dollars est le résultat net d'économies réalisées aux rubriques Programmes d'information (83 700 dollars) et Programmes de formation (16 200 dollars) et d'un dépassement de 122 200 dollars à la rubrique Programmes de déminage.

Programmes d'information

Montant réparti : 152 200 dollars; dépenses : 68 500 dollars; écart : 83 700 dollars

18. Il est resté un solde inutilisé de 83 700 dollars parce que les activités menées dans le domaine de l'information ont pris fin à l'expiration du mandat de l'ATNUSO et que le montant prévu pour le Groupe d'appui n'a pas été utilisé.

Programmes de déminage

Montant réparti : 11 300 dollars; dépenses : 133 500 dollars; écart : (122 200) dollars

19. Le dépassement de 122 200 dollars à la rubrique Programmes de déminage est dû au fait qu'un des pays ayant fourni des contingents a demandé le remboursement de munitions et d'explosifs qui s'étaient révélés nécessaires pour des raisons opérationnelles, d'avril à août 1997, pour déminer les voies d'accès à la zone de la Mission traversant l'ancienne ligne d'affrontement entre Osijek et Vinkovci.

Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)

Montant réparti: néant; dépenses : 1 774 000 dollars; écart : (1 774 000) dollars

20. La dépense de 1 774 000 dollars correspond à la quote-part de l'ATNUSO dans les frais de fonctionnement de la Base pendant la période considérée, conformément à la résolution 52/1 A de l'Assemblée générale en date du 15 octobre 1997.

Contributions du personnel

Montant réparti : 5 588 900 dollars; dépenses : 4 789 800 dollars; écart : 799 100 dollars

21. Le solde inutilisé d'un montant de 799 100 dollars s'explique par le fait que le personnel déployé a été moins nombreux que prévu.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (5 558 900) dollars; dépenses : (4 789 800) dollars; écart : 799 100 dollars

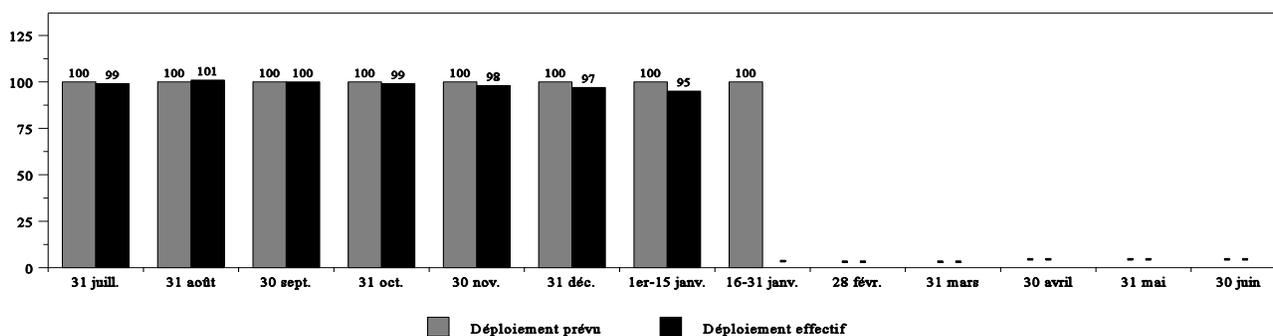
22. Ce montant découle par définition du précédent (voir par. 21).

Annexe III

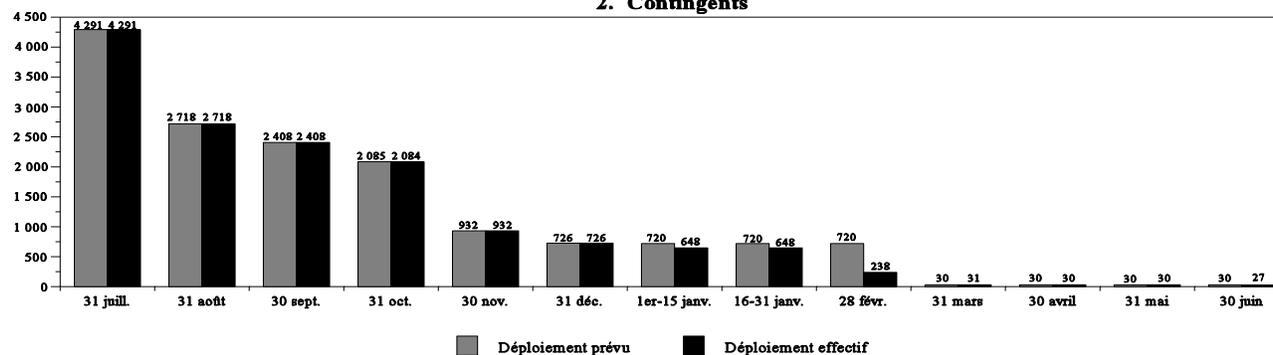
Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

A. Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental

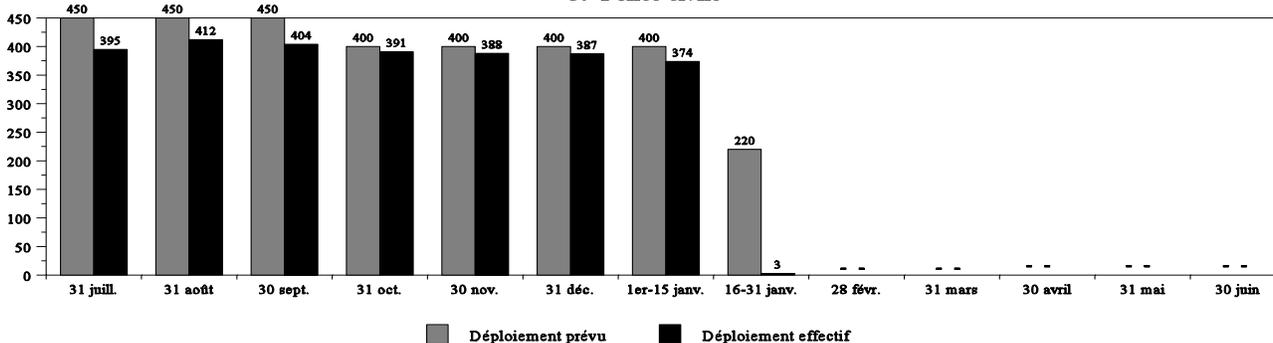
1. Observateurs militaires



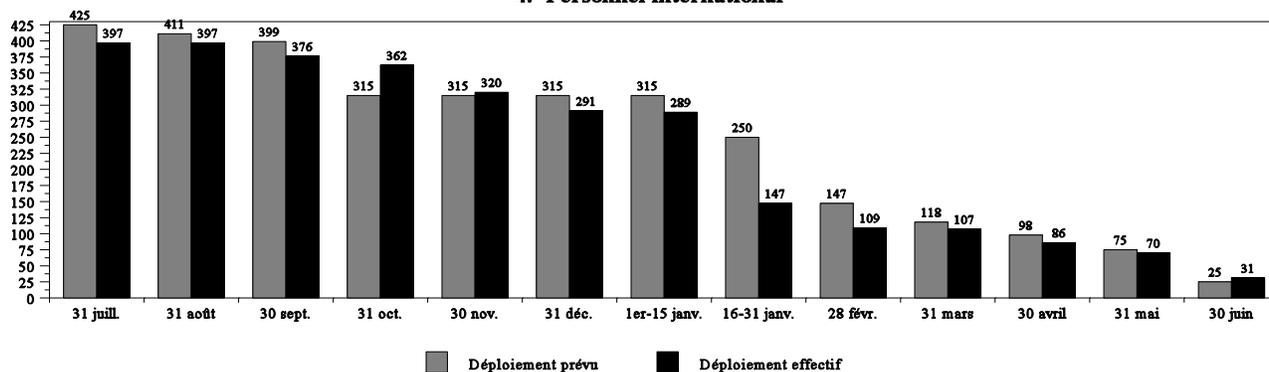
2. Contingents



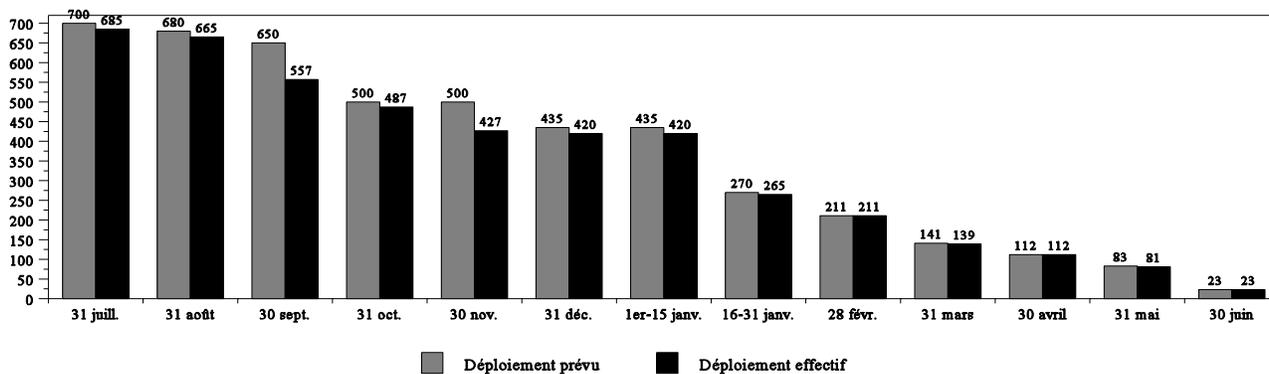
3. Police civile



4. Personnel international

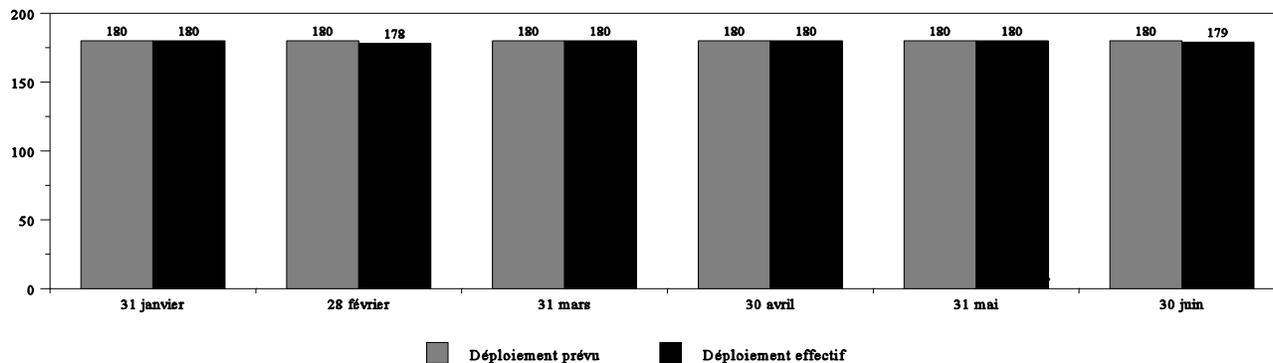


5. Personnel local

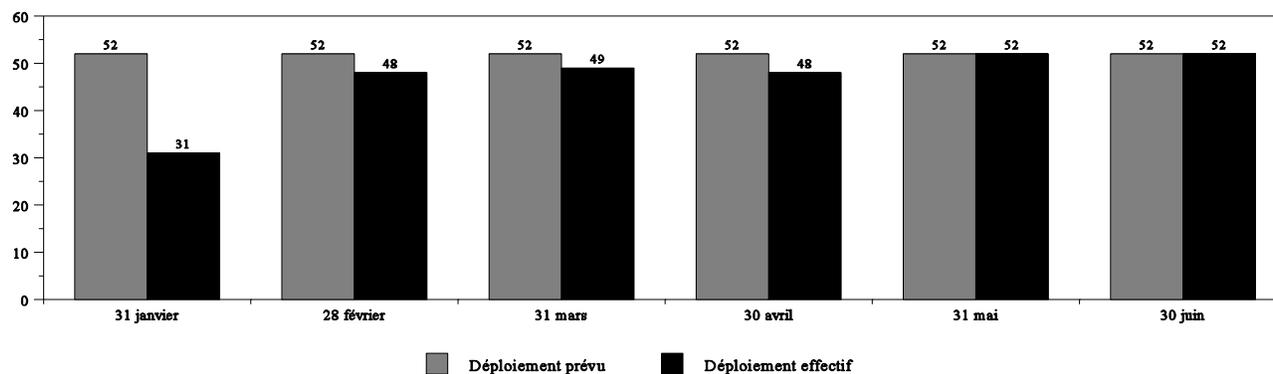


B. Groupe d'appui de la police civile

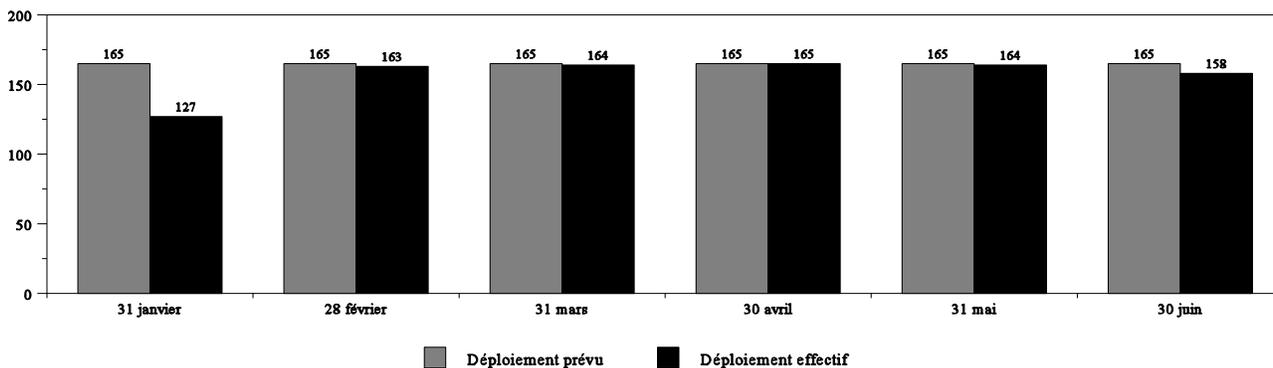
1. Police civile



2. Personnel international



3. Personnel local



Annexe IV

Montants répartis et dépenses effectives (période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998)

